

Convocation et ordre du jour affichés en mairie le 3 septembre 2020

Arrondissement de  
Molsheim

**COMMUNE DE NATZWILLER**

**COMPTE- RENDU DES**

Conseillers en  
fonction : 15

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 septembre 2020**

Conseillers  
présents : 13

Exprimés : 13

**Sous la présidence de M. André WOOCK, Maire**

Présents : LANGNER Murielle, WOOCK François, FIRMERY Christian, FELDER Jean-Pierre, REMY Jean-Joseph, CUNY Alain, AMANN Nicolas, SCHAFFROTH Virginie, STEINER Augustin, DUBRUNFAUT Pauline, STEINER Laura, MENAULT Eric

Absents excusés :

FELDER Alice a donné procuration à KUNTZ Laura

HAZEMANN Christophe a donné procuration à WOOCK André

Secrétaire : EPP Clarisse

**Objet : Décision modificative N°01  
Budget EAU**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de prendre la décision modificative suivante :

Après en avoir délibéré,

Compte 1641 (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	240 000,00 €
---	--------------

Compte 1641 (RECETTES D'INVESTISSEMENT)	240 000,00 €
---	--------------

**Objet : Décision modificative N°02  
Budget Général**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de prendre la décision modificative suivante :

Après en avoir délibéré,

Compte 1641 (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	80 000,00 €
---	-------------

Compte 1641 (RECETTES D'INVESTISSEMENT)	80 000,00 €
---	-------------

## **OBJET : RAPPORT DU S.I.V.O.M. DE LA VALLEE DE LA BRUCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, après avoir pris connaissance du rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement du S.I.V.O.M. de la vallée de la Bruche.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :**

D'adopter à l'unanimité le rapport annuel 2019 du S.I.V.O.M. de la vallée de la Bruche.

### **OBJET : Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.GE.D.I).**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 25 mai 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

#### **Le Conseil municipal après en avoir délibéré :**

DESIGNE :

- Monsieur François WOOCK, adjoint au Maire, domicilié à Natzwiller 67130, 22, rue Principale N° téléphone fixe : 03 88 97 27 36 – N° de portable : 06 01 95 88 47 - adresse mail : [francois.woock@neuf.fr](mailto:francois.woock@neuf.fr), comme délégué de la commune de Natzwiller, au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. Conformément à l'article 10 des statuts.

- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

### **OBJET : Désignation représentants aux bureaux des Associations Foncières Pastorales**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Natzwiller, doit désigner un représentant aux Associations Foncières Pastorales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne Monsieur WOOCK François en qualité de titulaire et Monsieur WOOCK André, en qualité de suppléant, représentants de la commune de Natzwiller aux Associations Foncières Pastorales.

### **OBJET : Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Natzwiller, doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant de la commission de contrôle des listes électorales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de :

Désigner Madame Virginie SCHAFFROTH en qualité de membres titulaires et Madame Pauline DUBRUNFAUT, en qualité de suppléante de la commission de contrôle des listes électorales.

**Objet : Décision modificative N°03  
Budget Général**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de prendre la décision modificative suivante :

Après en avoir délibéré,

Compte 2151 (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	- 20 000,00 €
Compte 238 (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	+ 20 000,00 €

Lu et approuvé par tous les membres présents,  
Natzwiller, le 11 septembre 2020.  
André WOOCK, Maire de Natzwiller

